

M. Fortin: Actuellement, certains députés ministériels essaient de m'interrompre et, pourtant, il leur serait facile de se lever et de parler. Ils en ont le droit, car on vit dans un pays démocratique. Alors, qu'ils se lèvent et disent ce qu'ils pensent du ministre des Postes, ce qu'ils pensent du bill.

Monsieur l'Orateur, j'ai reçu à mon bureau un télégramme du journal *Le Soleil* et, à trois reprises, des télégrammes du *Quebec Chronicle Telegraph*. J'en ai aussi reçu de l'*Union des Cantons de l'Est*, de *La Tribune*, du journal *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières et, comme le disait le chef du Ralliement créditiste (M. Caouette), d'à peu près tous les journaux du Québec. Tous les députés sont au courant de cette situation. Il ne faut pas que le très honorable premier ministre (M. Trudeau) et le gouvernement pensent qu'on va accepter cela comme du beurre dans la poêle.

Monsieur l'Orateur, il nous faut nous réveiller. Il est temps, je pense, que nous revenions nos responsabilités dans ce domaine comme dans d'autres. Aujourd'hui, le ministre nous dit, et c'est là-dessus que je vais terminer mes remarques: Je vous en supplie, messieurs les membres de l'opposition, adoptez mon bill pour diminuer le coût de l'information du public, afin que le ministère des Postes puisse boucler son budget et réaliser quelques profits comme l'entreprise privée. Je vous en supplie, aidez-moi à épargner un déficit au ministère. Et dans un an, jour pour jour, le même ministre—s'il est encore à Ottawa, et j'en doute, vu que sa popularité baisse considérablement—viendra nous dire: Je vous en supplie, votez-moi des crédits pour combler mon déficit. C'est ce qu'on a vu hier soir.

Il y a quelques mois, monsieur l'Orateur, le ministre des Finances, maintenant secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), nous disait: Je supplie l'opposition de me donner la permission financière d'emprunter pour combler mon déficit et je lui garantis qu'avec une hausse de taxes de 5 p. 100, nous n'aurons pas de déficit.

Hier soir, il a fallu un discours de plus de 11,000 mots pour nous répéter cette baliverne que nous connaissons depuis 100 ans: je vous en supplie, votez-nous des crédits, car nous avons un déficit de 760 millions.

Monsieur l'Orateur, j'ai déjà enseigné aux niveaux primaire et secondaire. J'ai même enseigné aux élèves d'une classe «occupationnelle», c'est-à-dire aux arriérés mentaux. Je ne voudrais pas dire que la Chambre est composée d'arriérés mentaux,—et qu'on me comprenne bien,—mais je dis que la Chambre réagit de la même façon devant des déficits aussi considérables, et le gouvernement semble penser que nous, de l'opposition, sommes irresponsables.

[M. Fortin.]

Je veux donc que le gouvernement sache, à ce stade du débat, qu'abstraction faite de toute sentimentalité politique, il lui incombe de reconsidérer sa décision, car le bill sur les Postes aurait l'effet d'un coup de poignard dans le dos des hebdomadaires. Je lui demande donc de reconsidérer sa décision, à la lumière des discours bien étoffés des députés de l'opposition et à la lumière des représentations innombrables qui sont faites à chaque heure et à chaque jour que le bon Dieu amène. Je lui demande d'accorder une attention toute particulière aux milliers de lettres que nous recevons. Je lui demande de reconnaître ce qui n'a évidemment jamais été contesté, soit l'information objective dans un pays démocratique.

Par conséquent, nous aimerions, comme toute la population, non seulement de Lotbinière, des Cantons de l'Est, du Québec, mais de toutes les provinces du Canada, que le ministre, pour l'histoire d'un mois ou deux, défère cette question à un comité où les députés du parti au pouvoir, du parti conservateur-progressiste, du Nouveau parti démocratique et du Ralliement créditiste pourraient inviter des témoins à comparaître. Par exemple, on pourrait demander aux représentants de journaux comme *Le Soleil*, *Le Nouvelliste*, le *Quebec Chronicle Telegraph*, *Le Manitobain* et autres journaux comme *Le Patriote* et les *Quotidiens du Québec Inc.*, de faire connaître leurs points de vue, afin de donner aussi le temps aux fonctionnaires—puisque'ils aiment bien cela—d'étudier l'opportunité de transformer le ministère des Postes en société de la Couronne. Demain, tout sera à recommencer, si on ne le fait pas maintenant. Pourquoi ne pas le faire immédiatement?

● (4.40 p.m.)

Je demande donc au ministre de reconsidérer sérieusement sa décision et de se rendre au désir de l'opposition, grâce à sa majorité et à son autorité, en déférant cette mesure à un comité spécial qui pourrait approfondir la question et faire triompher le droit à l'information, tout en permettant au ministère des Postes de rendre un service intelligent et non déficitaire.

Je pense que les deux choses sont conciliables, monsieur l'Orateur; je pense qu'il est possible d'avoir un ministère des Postes non déficitaire, en même temps qu'un droit à l'information respecté et protégé. Les deux choses sont possibles, à mon sens. Cependant, jusqu'ici, semble-t-il, cela est impossible. Pourquoi? Parce que nous ne prenons pas de dispositions, parce que nous ne discutons pas. Que faisons-nous du rapport Montpetit publié en 1966? Que faisons-nous du rapport Anderson publié en 1965? Que faisons-nous du rapport Carter? Que faisons-nous de la Commis-